

Séance 15 :

L'analyse économique, obstacle à la compréhension du risque systémique ?

10 mai 2017

Présentation

La prise en compte du risque systémique dans les régulations prudentielles est restée marginale dans la pensée économique jusqu'à la crise financière. Elle est désormais centrale. Nous analyserons cette évolution.

Il apparaît que le formalisme économique a bloqué la prise en compte de ces enjeux pendant des décennies en excluant les observations difficilement intégrables aux modèles mathématiques standards. Ainsi, les apports des praticiens de la régulation et de l'histoire ont été ignorés.

Depuis la crise, les analyses informelles sont plus fréquentes mais la volonté de conceptualiser le risque systémique à l'aide des outils standards de la microéconomie continue d'entraver la compréhension de ce phénomène.

L'intervention se déroulera en anglais

Intervenant : Matthias Tiemann est Professeur de sociologie à la *Goethe Universität* (Francfort sur le Main), et actuellement résident à l'Institut d'Etudes Avancées de Paris (discipline Economie et finances ; <http://www.paris-iaa.fr/fr/liste-des-residents/matthias-thiemann>).

La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise à compter de novembre un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes.